



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/32/33
24 octobre 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-deuxième réunion
Ouagadougou, 6-8 décembre 2000

**PROJET DE LIGNES DIRECTRICES ET FORME DE PRÉSENTATION STANDARD
DE LA VÉRIFICATION DE L'ÉLIMINATION DE LA PRODUCTION DE SAO**

Introduction

1. Ce document est présenté en réponse aux décisions 31/42 et 31/47 dans lesquelles le Comité exécutif charge le Secrétariat de travailler avec les agences d'exécution concernées à l'élaboration de lignes directrices qui seraient présentées à la trente-deuxième réunion et à la préparation d'une forme de présentation et d'un contenu standards pour la vérification de l'élimination de la production de SAO. Le Secrétariat et la Banque mondiale ont travaillé en étroite collaboration à la préparation du présent document.

2. L'élimination de la production de SAO dirigée par le Fonds multilatéral fait l'objet de modalités différentes de celles qui s'appliquent aux secteurs de consommation de SAO et ce, depuis le tout début. Au lieu de financer des projets individuels, l'élimination de la production de SAO a été assurée dans le cadre d'un programme de financement fondé sur le rendement sectoriel en vertu duquel les fonds sont décaissés sur vérification du respect des objectifs d'élimination des SAO établis dans le plan sectoriel. Après avoir atteint les objectifs d'élimination, plusieurs usines de production des SAO appartenant au secteur visé réduisent graduellement à leur production de SAO chaque année jusqu'à y mettre fin plusieurs années plus tard.

3. On estime que d'autres pays visés à l'article 5 qui produisent des SAO respecteront les mêmes modalités. Il est donc primordial de mettre au point une procédure adéquate afin que le Comité exécutif puisse assurer la surveillance de ces projets d'élimination de la production de SAO dans les secteurs concernés.

Objet

4. Ces lignes directrices ont pour objet de créer une pratique normale à respecter dans la vérification de l'élimination de la production de SAO (y compris les réductions graduelles) financée par le Fonds multilatéral. Ces lignes directrices comprennent le questionnaire fourni à l'Annexe I.

La pratique

5. Avant de se rendre sur le terrain, l'agence d'exécution responsable du projet d'élimination de la production de SAO doit s'assurer que les usines à vérifier ont fourni l'information nécessaire en remplissant le questionnaire de l'Annexe I.

6. L'agence d'exécution responsable doit préparer le mandat de l'équipe de vérification et mettre à sa disposition avant la visite le questionnaire contenant l'information de référence sur l'entreprise, les données annuelles pour l'année concernée communiquées par l'entreprise et une copie de l'accord de secteur approuvé par le Comité exécutif.

7. L'équipe de vérification doit avoir libre accès aux registres de la production quotidienne et aux dossiers financiers au cours de la vérification des objectifs d'élimination ou de la fermeture afin de confirmer les données fournies par l'usine dans le questionnaire.

8. L'équipe de vérification doit comparer les données recueillies à celles fournies dans le questionnaire, préparer son rapport de vérification à remettre au Comité exécutif et y joindre le questionnaire dûment rempli.

Questionnaire de collecte des données

9. Le questionnaire de l'Annexe I doit être rempli par chacune des usines faisant l'objet d'une vérification et mis à la disposition de l'équipe de vérification avant sa visite à l'usine. Avant son départ, l'équipe de vérification doit avoir en main :

- (i) Le nom et l'adresse des producteurs;
- (ii) Le nom de la personne-ressource au siège social de l'entreprise et dans chacune de ses usines;
- (iii) Le nombre de jours de production (journées d'exploitation) pour chacun des mois, chacune des usines et chacune des SAO dont la production fait l'objet d'une surveillance;
- (iv) Les données mensuelles de production des SAO faisant l'objet d'une vérification dans chacune des usines;
- (v) Les données mensuelles de consommation et d'achat de matières premières utilisées dans la production des SAO faisant l'objet d'une vérification (p. ex., le tétrachlorure de carbone (TCC) et l'AHF pour la production de CFC-11 et de CFC-12);
- (vi) Le chiffre des ventes mensuel et les stocks de chacune des productions de SAO faisant l'objet d'une vérification, au début et à la fin de chaque année.

Étapes de la vérification précédant le départ

- 10.
- (i) Examiner les données fournies par l'entreprise et s'assurer que la production de SAO, les chiffres de ventes et les stocks au début et à la fin de l'année correspondent aux résultats indiqués.
 - (ii) Comparer la production réelle aux quotas annuels établis pour chacune des SAO produites et vérifiées à chacune des usines.
 - (iii) Examiner les échanges ou les changements de quota pendant l'année. Voir également si les SAO vérifiées ont été obtenues auprès d'autres producteurs.
 - (iv) Examiner et vérifier la conformité de l'utilisation des matières premières pour les SAO vérifiées.

- (v) À partir des données fournies dans le questionnaire, identifier les campagnes et répartir les données de production et de consommation de matières premières selon les campagnes.
- (vi) S'assurer d'avoir accès aux registres de production quotidienne et aux dossiers financiers pour les productions de SAO à vérifier afin de confirmer l'information fournie par le producteur.

Étapes de la vérification sur les lieux de production

- 11.
 - (i) Confirmer les quantités produites et les matières premières consommées à partir des registres de production.
 - (ii) Vérifier les ventes et les achats de SAO vérifiées par rapport aux dossiers financiers.
 - (iii) Vérifier les stocks en début et en fin d'année par rapport aux dossiers financiers.
- 12. Pour atteindre ces résultats, la vérification de la production doit comprendre les activités suivantes :
 - (i) L'examen du système de tenue des dossiers afin d'en confirmer l'exactitude.
 - (ii) L'observation de l'état de l'usine et de la situation évidente en matière de production.
 - (iii) La vérification des registres de production quotidienne pour les SAO faisant l'objet de la vérification et des principales données sur la consommation de matières premières.
 - (iv) La confirmation de la production annuelle et mensuelle des SAO à vérifier : (production = ventes (à partir des registres de ventes) – différences dans les stocks (à partir des dossiers de l'usine)).
 - (v) La confirmation à l'effet que les différences cumulatives des stocks de SAO vérifiées correspondent aux données annuelles de production et de vente.
 - (vi) La confirmation à l'effet que les différences cumulatives de matières premières principales correspondent aux résultats de production en général et par campagne.
 - (vii) L'intégration des données de vitesse d'écoulement horaire interne (corrigées selon la concentration, si nécessaire) sur une période de temps donnée – au moyen d'un schéma ou par analyse – afin d'obtenir un résultat de production indépendant.

- (viii) La comparaison des changements d'alimentation et des niveaux des réservoirs rapportés, auxquels on a appliqué le facteur de corrélation correspondant, aux données d'utilisation de matières premières et de production de CFC.
- (ix) La rationalisation, au hasard, des registres de production horaire par rapport à la consommation de matières premières et, à titre d'exemple, la production de CFC. Autrement dit, comparer, à titre d'exemple, le débit, la consommation de matières premières et la production des SAO vérifiées pour la même semaine. Reprendre l'exercice pour deux ou trois semaines par campagne.
- (x) La révision des registres pour les périodes de débit horaire élevé et leur comparaison à la production rapportée. Obtenir des explications pour les inconséquences.
- (xi) L'examen des registres de production horaire pendant les périodes hors-campagne afin de vérifier l'absence de production.

Étapes de la vérification dans les installations complètement fermées

- 13.
- (i) Observer l'état de l'usine et la situation d'exploitation évidente.
 - (ii) Vérifier les données fournies à la section D I du questionnaire à l'Annexe I.
 - (iii) Documenter le démantèlement de l'usine à l'aide de photos (p. ex., photos et une bande vidéo).

Rapport de vérification

14. Le rapport de vérification doit présenter les résultats des travaux de l'équipe et les conclusions sur la mise en œuvre du programme annuel d'élimination de la production de SAO. Le rapport doit comprendre les questionnaires dûment remplis en annexe.

Équipes de vérification sur le terrain

15. L'équipe de vérification doit être formée d'au moins deux personnes. Une des deux personnes doit maîtriser la langue du pays et l'autre doit maîtriser l'anglais.
- (i) Un des membres de l'équipe de vérification doit connaître les pratiques comptables et la vérification financière.
 - (ii) Un des membres de l'équipe doit être un expert technique et posséder de l'expérience pertinente à la production de SAO faisant l'objet de la vérification.

Annexe I

**Questionnaire relatif à la
vérification de l'élimination de la production de SAO (et les fermetures graduelles)**

A. Identité de l'usine

Nom de l'entreprise :

N° de référence de l'usine* :

N° du plan sectoriel* :

N° de SRI * :

Adresse de l'usine :

Personnes-ressources et
titres :

Numéro de téléphone :

Numéro de télécopieur :

Adresse électronique :

B. Vérification

Composition de l'équipe :

Chef :

Nom :

Titre :

Membre(s) :

Nom :

Titre :

Date de la visite à l'usine :

Durée de la visite :

*S'il y a lieu, par ex., n° de SRI pour les usines de CFC de la Chine

C. Historique de l'usine

Date de construction :					
SAO	N ^{bre} de chaînes	Capacité de l'année de référence*	Production**		
			Année de référence*	1 ^{ère} année	2 ^e année
CFC-11					
CFC-12					
CFC-13					
CFC-113					
CFC-114/115					
Production de matières premières***					
HF					
TCC					

*Année des données ayant servi pour l'approbation du projet d'élimination de la production des SAO.

**Jusqu'à l'année précédant la vérification.

***Pour les usines où la production de HF ou de TCC, ou les deux, est intégrée.

D. Activités de l'usine pendant l'année de la vérification

I. Usines faisant l'objet d'une fermeture complète

N^{bre} de chaînes de CFC-11/12 :
fermées

Date de la fin de la production des :
CFC

Date de la fin du démantèlement :

Vérification de la destruction des [Nom de l'organisme de certification]
composantes principales par :

Démantèlement et destruction des : Oui/non
réservoirs d'oxydation

Démantèlement et destruction de : Oui/non
l'équipement de contrôle et de
surveillance

Démantèlement et destruction des : Oui/non
conduites

Démantèlement et destruction des : Oui/non
installations de services publics

Preuves de la destruction (photos
et bandes vidéo) :

Risque de reprise de la production : Oui/non

Évaluation de l'équipe de :
vérification à joindre au rapport
de vérification

II. Usine faisant l'objet d'une fermeture graduelle

Quotas, production, ventes et stocks annuels de CFC-11/12 depuis l'année de référence*
(Veuillez remplir un tableau pour chacun des CFC)

CFC (CFC-11, CFC-12)	Année de référence*	1 ^{ère} année	2 ^e année**
Quotas			
Stocks d'ouverture en début d'année			
Production			
Ventes			
Stocks de clôture en fin d'année			

* Année des données ayant servi pour l'approbation du projet d'élimination de la production des SAO.

** Jusqu'à l'année de la vérification.

Rapports annuels de HF/CFC et de TCC/CFC

Rapport	Année de référence	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année*
CFC-11							
Rapport HF/CFC-11							
TCC/CFC-11							
CFC-12							
HF/CFC-12							
TCC/CFC-12							

* Jusqu'à l'année de la vérification

Jours d'exploitation par année

Type de production	Année de référence	1 ^{ère} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année*
CFC-11							
CFC-12							

*Jusqu'à l'année de la vérification.

Production de CFC-11/12 et consommation de matières premières – par mois*

Production de CFC et consommation de TCC :

Mois	CFC-11	N ^{bre} de jours d'exploitation	Production de CFC	Rapport TCC/CFC-11	Stocks de TCC à l'ouverture	TCC acheté ou ajouté aux stocks	Stocks de TCC à la fermeture
Janv.							
Fév.							
Mars							
Avril							
Mai							
Juin							
Juil.							
Août							
Sept.							
Oct.							
Nov.							
Déc.							

Production de CFC et consommation de HF :

Mois	CFC-11	N ^{bre} de jours d'explo- itation	Production de CFC	Rapport TCC/ CFC-11	Stocks de TCC à l'ouver- ture	TCC acheté ou ajouté aux stocks	Stocks de TCC à la fermeture
Janv.							
Fév.							
Mars							
Avril							
Mai							
Juin							
Juil.							
Août							
Sept.							
Oct.							
Nov.							
Déc.							

* Remplir le même tableau pour le CFC-12 et le CFC-13